

LA SECURITE EN EAU EN AFRIQUE

Comment les financements innovants peuvent soutenir le développement résilient au changement climatique

LE DEFI DE L'AFRIQUE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT DANS LA SECURITE EN EAU

Le continent africain se trouve menacé face à deux défis de développement importants dans ses efforts pour gérer sa croissance rapide et se préparer pour lutter contre le changement climatique. En termes de demande réelle, le déficit en infrastructure de l'Afrique est énorme. Dans le secteur de l'eau seul, les projections ont estimé que le continent devra d'investir environ 50 milliards de \$ Américains par an au cours des trois prochaines décennies pour combler ce déficit et satisfaire ses besoins futurs en services d'eau¹.

En plus de cela, l'Afrique est le continent le plus vulnérable et le plus durement touché par le changement climatique dans le domaine intégré eau-énergie-nourriture:

- la sécurité en eau, la capacité d'approvisionner et d'assurer l'accès durable à l'eau potable, est de plus en plus un sujet de préoccupation à l'échelle locale, nationale et transfrontalière;
- la sécurité en énergie est un défi, en particulier avec l'importance sans cesse croissante de l'hydroélectricité dans les sources diverses actuelles et futures de l'énergie en Afrique; et

- la sécurité alimentaire pose un risque énorme pour la santé, les moyens de subsistance et les dynamiques politico-régionales, avec la forte dépendance actuelle en agriculture pluviale.

Les implications actuelles de cette mutation compromettent la durabilité des avancées économiques et sociales de la dernière décennie, ainsi que la croissance future attendue. Un développement substantiel est important pour répondre aux besoins dans les conditions normales, mais jusqu'à 30 milliards de \$ Américains sont nécessaires annuellement pour apporter des réponses suffisantes aux menaces du changement climatique².

Ces besoins de financement sont importants mais essentiels. Historiquement, le financement des projets en eau en Afrique est compromis en raison de multiples facteurs, dont les capacités d'accès aux services et les longues périodes de remboursement des crédits. Les dimensions additionnelles, induites par le changement climatique, amènent les décideurs et les promoteurs de projets à envisager des sources et des mécanismes de financement innovants pour leur permettre d'accélérer le développement nécessaire.

LE FINANCEMENT DES PROJETS D'EAU EN AFRIQUE – L'AUGMENTATION SANS CESSE CROISSANTE DU DÉFICIT DE FINANCEMENT

Selon le Consortium pour le développement des infrastructures en Afrique (ICA), le développement de projet peut être décomposé en un cycle de développement de projet à six phases, regroupées en trois étapes. Il est important de noter que les cinq premières phases, y compris les transactions, contribuent au processus de préparation de projet:

- l'étape initiale de préparation, qui comprend l'environnement favorable et la définition du projet;
- l'étape intermédiaire de préparation, qui comprend l'étude de faisabilité du projet et la structuration du projet; et

- l'étape avancée de préparation / la mise en œuvre, qui inclut l'appui aux transactions.

La phase finale du processus de préparation de projet est l'appui à l'étape qui fait suite à la mise en œuvre, qui nécessite un suivi régulier des produits et des résultats, l'évaluation de l'impact et souvent la renégociation / le refinancement.

D'une manière générale, comme le montre la figure 1, ce cycle peut être décomposé en trois composantes - la préparation, la mise en œuvre et l'exploitation:

Figure 1: Les principales composantes du processus de préparation du projet



3. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document de réflexion de ICA 2014 sur la Préparation efficace des projets pour les infrastructures de développement de l'Afrique.

Un projet engagera des coûts liés à chacune de ces étapes du cycle de vie, mais les caractéristiques de ces coûts seront différentes. Ceci a des implications importantes sur la nature du financement nécessaire pour couvrir tous les coûts et assurer la durabilité du projet, du début jusqu'à la fin.

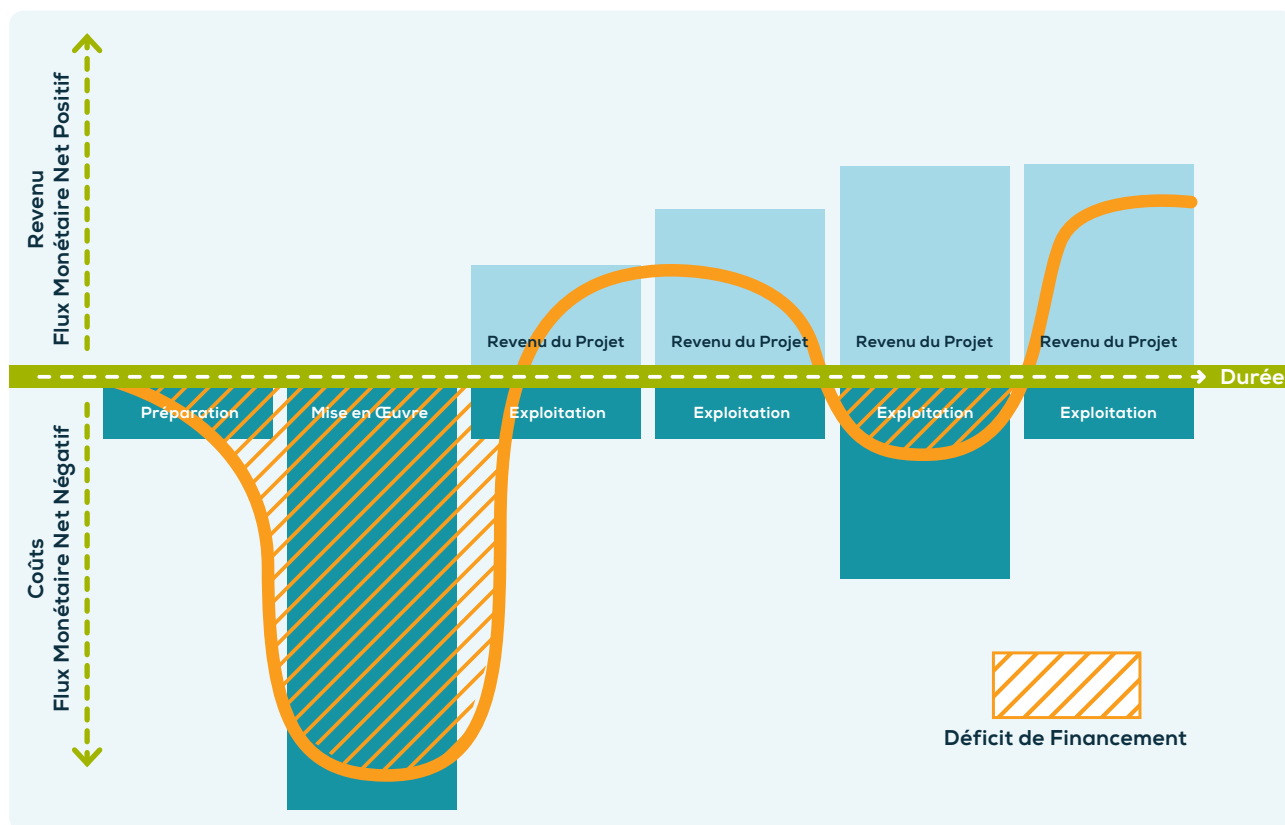
Le financement pour le développement des projets d'eau, de la conceptualisation initiale jusqu'à la maturité des opérations, peut provenir de trois sources fondamentales – les capitaux (générés par le projet), le trésor public et les transferts ou contributions externes. L'écart en termes de montant et de calendrier entre le financement à partir de ces sources, et les coûts du projet sur son cycle de vie, s'identifie au «déficit de financement», comme le montre la figure 2. Bien que ce déficit représente une situation de projet typique, les variations peuvent être notées en ce qui concerne la «rentabilité» au niveau du graphique, en termes de types de sources de financement de la préparation, de la mise en œuvre et de revenu issu de l'exploitation.

Le déficit de financement pour le développement des infrastructures et systèmes d'eau est de plus en plus exacerbé par le déficit croissant de l'offre et de la demande, et le besoin urgent d'investir dans la sécurité et la résilience. Historiquement, les coûts de préparation, de mise en œuvre, et d'exploitation de plusieurs projets d'eau ont été directement

couverts par une combinaison de fonds provenant des trois sources ci-dessus, y compris les facilités concessionnelles de crédit.

Cependant, il est peu probable qu'à l'avenir de nombreuses initiatives d'eau et de sécurité en eau en Afrique soient viables ou durables grâce à un financement direct. Plusieurs de ces projets (par exemple, les initiatives sur les systèmes d'alerte précoce ou de gestion des crues) ne génèrent pas ou génèrent que des revenus limités, et donc ne peuvent pas couvrir, ou rentabiliser tous leurs coûts d'investissement, mais ont toutefois un impact positif sur l'économie du pays. En outre, pour de nombreux pays d'Afrique, des contraintes d'accessibilité limitent la taille du marché que leur capacité peut leur permettre de payer au coût total du service. De même, les projets d'eau nécessitant une infrastructure lourde connaissent souvent des retards importants dans leur développement, induisant du coup une rallonge de la période de remboursement pour les investisseurs et un accroissement du risque géopolitique (par exemple, si les gouvernements et les politiques changent à mi-chemin du développement). Enfin, l'accélération des échéanciers ainsi que l'envergure de la demande et du besoin réels que doivent gérer les gouvernements africains vont presque certainement exclure la facilitation complète du projet par le biais du financement direct pour tous, sauf les plus petites initiatives.

Figure 2: Comprendre le déficit de financement en ce qui concerne la préparation, la mise en œuvre et l'exploitation.

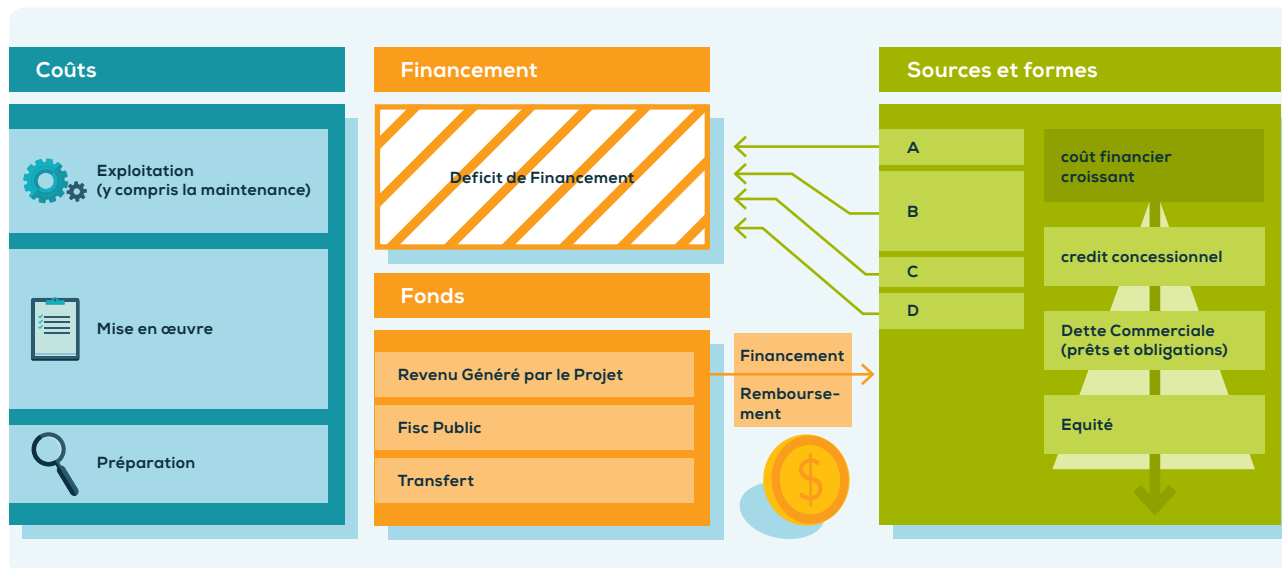


Pour promouvoir le développement à l'avenir, les décideurs et les promoteurs des projets doivent chercher à utiliser le montant limité et la nature des fonds mis à leur disposition afin de pouvoir mobiliser des financements de nombreuses sources possibles au sein d'un groupe plus large. Grâce à l'innovation portée par les promoteurs de projet et les investisseurs, ce type de financement peut être utilisé pour couvrir le déficit croissant

de financement, pour concrétiser les initiatives immédiatement urgentes qui ne pourront aboutir autrement.

La Figure 3 met en évidence les coûts, le financement et les sources de financement associés au développement de projet, ainsi que les moyens pour combler le déficit de financement.

Figure 3: le financement et les coûts de financement de projet



ALLER DE L'AVANT – COMMENT LES PROJETS D'EAU RESILIENTS PEUVENT ETRE FINANCES?

Les trois étapes du cycle de vie du projet peuvent tous avoir besoin de financement, bien que la source et les caractéristiques de ce financement peuvent différer d'une étape à l'autre.

ETAPE DE PREPARATION DU PROJET

La préparation du projet est une étape cruciale essentielle, du début du cycle de vie du projet qui transforme finalement une idée en une initiative faisable et bancable prête pour bénéficier de financement externe – c'est-à-dire que le projet est viable, les risques y afférents sont atténués – et est en mesure de recevoir des fonds pour la mise en œuvre. Sans une préparation minutieuse, il est peu probable que le projet attirera des financements suffisants et appropriés pour sa mise en œuvre. A l'inverse, une minutieuse étape de préparation et bien menée peut ouvrir l'accès à un champ large de financements potentiels et améliorer considérablement les chances de réussite du projet.

Le développement de note conceptuelle initiale est d'une importance primordiale pour la compréhension de l'éligibilité des projets, l'identification du promoteur idéal du projet et le ciblage des institutions potentielles qui vont orienter le processus. En outre, le développement de la note conceptuelle permet le renforcement des capacités institutionnelles,

étant donné que les champions de projet trouvent leurs capacités renforcées à travers le processus de transformation des idées à partir des listes en des notes conceptuelles ou au stade de pré-faisabilité. Pourtant, il existe peu ou il n'existe pas de soutien pour cette étape critique.

Les Fonds et le financement pour couvrir les activités à entreprendre à cette étape ont été un obstacle majeur au développement de l'infrastructure et la prestation de services sur le continent africain. Les décideurs politiques n'ont toujours pas compris l'importance d'un processus de préparation de grande envergure, avant de se lancer dans la recherche de financement pour la mise en œuvre. Les besoins de financement pour la préparation sont moindres par rapport à celui de la mise en œuvre et de l'exploitation (souvent moins de 5% des coûts totaux d'investissement)⁴. Pourtant, l'impact d'un projet bien conçu est considérable; les retours de l'investissement dans la préparation sont sans doute plus grande que ceux provenant des dépenses sur les autres étapes du cycle de vie de projet.

4. Le NEPAD a récemment suggéré que les coûts de préparation en Afrique sont plus proches de 10% du coût total d'investissement du projet, en particulier étant donné que la préparation en amont n'a pas été fait (pour plus d'informations, voir l'article Gridline du PPIAF sur les lacunes de la Préparation des Projets Africains).

Les premières étapes de la préparation du projet, pour ce qui est du développement de la note conceptuelle, sont les plus difficiles en ce qui concerne à la fois la définition et le financement. Toutefois, le développement de note conceptuelle bâtit une fondation de grande importance pour le reste du processus de préparation, à travers la mise en œuvre et l'exploitation. Une bonne articulation des motifs et du bien-fondé du projet proposé, permet aux promoteurs de projets de commencer par s'engager avec des financements tant pour les étapes ultérieures de préparation (y compris des études détaillées de faisabilité, de la structuration et de la planification du projet, la promotion, et des transactions pour aboutir au bouclage du financement) que le financement de la mise en œuvre, et aux bailleurs de fonds et financiers de faire une première évaluation positive des bénéfices du projet avant de juger de la nécessité d'une proposition détaillée.

Pour une meilleure compréhension du processus de préparation de projet, veuillez consulter la figure 4.

Généralement, la préparation du projet est financée directement à travers les trois sources précédemment abordées, même si les contraintes budgétaires et en termes de capacités limitent la compréhension de la pertinence de la préparation. Les agences bilatérales et multilatérales de développement et les banques constituent la source courante de financement de la préparation, principalement sous la forme de subventions ou d'endettement très souverain à faible taux d'intérêt. Cependant, avec la prise de conscience de l'importance de la préparation, un ensemble de sources et facilités potentielles de financement se développent à travers des mécanismes spécialisés.

Figure 4: Le processus de préparation de projet



DOMAINES PRIORITAIRES D'INNOVATION



LES FACILITÉS POUR LA PRÉPARATION DE PROJET

- Les fonds et facilités mis en place et soutenus par les banques et financements multilatéraux ou bilatérales de développement, particulièrement dans le but d'appuyer la préparation de projet, d'accélérer et de renforcer le développement de projet
- Généralement de l'appui en financement sous forme de subvention et l'assistance technique, bien que plusieurs facilités offrent également des prêts concessionnels à faible taux ou des investissements à faible risque.

LES INCUBATEURS DE DÉVELOPPEMENT DE NOTES CONCEPTUELLES

- Une notion très récente, issue de la reconnaissance du rôle crucial dont le développement de notes conceptuelles joue dans l'effectivité d'un projet
- Une facilité spécialisée pour la préparation de projet qui comble la disparité en matière de priorisation et de financement des sous-étapes de l'étape de préparation de projet
- Jouent potentiellement un rôle proactif (plutôt que passif) en incubant les projets de sécurité en eau et de résilience climatique, coordonnent et mobilisent le financement pour la conceptualisation.

FONDS SUR LE CLIMAT

- La prise de conscience de l'importance de l'intégration de la faible intensité de carbone et de la résilience climatique dans les notes conceptuelles de projet dès l'étape initiale de développement
- Des mesures additionnelles d'atténuation des risques liés au climat, qui vont augmenter davantage ultérieurement l'intérêt des financiers de plus en plus conscients de l'impact potentiel de tels risques
- Généralement des financements sous forme de subvention.



UN ASPECT À SUIVRE DE PRÈS



DEVELOPPEMENT EQUITABLE DE L'INVESTISSEMENT A IMPACT

- L'intérêt croissant pour les projets de développement portés par le secteur privé avec un niveau croissant de sensibilité à l'environnement et aux questions sociales
- Des projets ayant les caractéristiques appropriées (la capacité à générer un rendement commercial approprié) devraient attirer des investissements à risque à l'étape initiale s'ils sont commercialisés ou promus correctement
- Généralement sous forme des investissements propres (à l'image des investissements de démarrage) ou de dette convertible à des conditions concessionnelles
- Avec les caractéristiques appropriées du projet, de façon certaine les investissements orientés vers l'impact soutiendront la préparation, compte tenu du volume et du nombre importants et en croissance rapide d'investissement pour la mise en œuvre; en considérant des domaines clés comme les projets d'eau à petite échelle, de traitement des eaux usées, et agricoles portés par les petites et moyennes entreprises (PME)

Même à l'étape de préparation, les promoteurs de projets peuvent utiliser une petite composante de financement direct pour démontrer l'engagement et la confiance dans le projet (même si c'est à la sous-étape initiale), augmentant ainsi son attractivité pour les financiers externes.

ETAPES DE MISE EN ŒUVRE ET D'EXPLOITATION DU PROJET

L'exécution du projet porte sur la mise en œuvre de stratégies et de plans développés lors de l'étape de préparation du cycle de vie du projet. Les coûts associés à la mise en œuvre sont engagés dans une période relativement courte, en faisant un rapprochement avec l'ensemble du cycle de vie du projet. Les coûts impliqués sont souvent les investissements en nature, les dépenses nécessaires sur les infrastructures, et représentent le grand «pic» des besoins de financement du cycle de vie de projet.

Par rapport à la mise en œuvre, les coûts d'exploitation seront engagés sur une période plus longue du cycle de vie du projet beaucoup. D'une manière générale, ces coûts permanents après la mise en œuvre comprennent ceux relatifs à la durabilité de l'exploitation, aux dépenses de maintenance et d'autres investissements au besoin. Le cas échéant, les projets vont également générer des revenus au cours de l'exploitation. Dans les conditions normales, les projets peuvent prendre plusieurs années avant que les coûts d'exploitation (et les recettes) commencent à se stabiliser d'un exercice financier à l'autre.

Généralement, les projets d'eau sont principalement facilités par les fonds et financement des entités bilatérale et multilatérale de développement, y compris les banques et les institutions financières. Ce type de financement a souvent pris la forme de prêts concessionnels ou de dette commerciale. Toutefois, des approches plus novatrices sont mises au point et gagnent du terrain sur les marchés émergents, avec l'objectif d'améliorer l'accès à un plus large volume de financement, et d'améliorer les conditions de financement (par exemple, en réduisant le coût). Les promoteurs de projets devraient étudier activement la possibilité d'intégrer ou de poursuivre ces approches novatrices dans le développement et le financement des projets d'eau à l'échelle de tout le continent.



DOMAINES PRIORITAIRES D'INNOVATION



MUTUALISATION ET PARTAGE DES RISQUES

- Les mécanismes de mutualisation des financements (ou hybrides) sont structurés afin de mobiliser efficacement et de façon efficiente les ressources, en bénéficiant des ressources limitées du gouvernement et des bailleurs de fonds
- Les fonds des Gouvernements et de subvention engagés pour un projet peuvent conséquemment attirer et catalyser d'autres sources de financement (remboursables) à travers l'établissement d'un climat de confiance, et l'amélioration des indicateurs commerciaux (une vue d'ensemble du retour des investissements)
- Les instruments de mutualisation peuvent en outre permettre de partager ou de transférer le risque entre les «niveaux» de financement afin d'intéresser les investisseurs avec différents profils de retour de risque - par exemple, les fonds d'appui apportés par le gouvernement ou obtenus par des crédits externes peuvent aider à amortir les premières pertes sur un projet
- Les garanties et les assurances peuvent être sollicitées pour soutenir les mécanismes de mutualisation.

LES FINANCEMENTS GROUPÉS

- Les modèles de financement groupés contribuent à orienter plusieurs projets vers un but spécial commun afin de mobiliser des financements d'un marché plus large à de faibles taux d'intérêt
- Le mécanisme est particulièrement utile pour les petits projets qui, individuellement peuvent être trop petit ou trop risqué pour les investisseurs - en réunissant ces projets, l'accès au marché peut être amélioré, les coûts de transaction sont diminués, et les coûts de financement sont réduits
- La consolidation sous une seule entité contribue également à un développement et une exploitation efficaces, tandis que diverses améliorations de crédit peuvent être mises en place pour promouvoir davantage la participation

LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES GOUVERNEMENTALES ET LES OBLIGATIONS DE PROJET

- L'émission d'obligations est en croissance rapide en Afrique, mais demeure relativement inexploitées en tant que source de financement pour le développement des infrastructures primaires aux niveaux souverain, sous-souverain, et de projet
- Les obligations ouvrent l'accès aux grands marchés institutionnels internationaux
- L'augmentation du regain d'intérêt au niveau mondial pour les obligations vertes spécialisées - créés pour financer des projets avec des avantages positifs pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique
- Les obligations émises en monnaie locale ou à des marchés de capitaux locaux croissants auront l'avantage d'être à l'abri du risque de fluctuation des devises.

LES FONDS SUR LE CLIMAT

- Historiquement ils ont été axés sur l'atténuation, mais de plus en plus on tendance à soutenir des co-bénéfices en termes d'adaptation et d'atténuation sur les marchés émergents, dont l'Afrique
- La plupart ne couvriront que les coûts "incrémentiels" d'un projet liés à l'adaptation de la conception à de faibles intensités de carbone ou la résilience climatique, mais peuvent être mis à profit pour mobiliser des financements supplémentaires d'autres sources en améliorant les paramètres de suivi du retour de risque-rendement

LES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS

- Bien que le concept général de partenariat public-privé soit bien connu dans de nombreux pays africains, la plupart des pays commencent seulement maintenant à développer les structures politiques, institutionnelles et d'investissement pour faciliter leur déploiement
- Le Partenariat public-privé (et dans un sens large la participation du secteur privé) va jouer un rôle important dans l'exploitation des capacités, de l'expertise et des investissements du secteur privé pour le développement (lorsque la nature du projet s'y prête)
- Les acteurs-clés du secteur privé ouvrent l'accès à des financements qui seraient autrement indisponibles pour un projet, et assurent partiellement le risque partiel

UN ASPECT À SUIVRE DE PRÈS



REDUCTION DE L'EAU NON-FACTUREE

- La croissance urbaine et économique rapides dans les pays et villes africains entrainera des pertes d'eau sous forme de fuites, de prélèvements illicites, et autres, et la valeur monétaire attachée à une telle situation, deviendra de plus en plus un problème
- Les structures et mécanismes efficaces pour endiguer ces pertes devraient augmenter les revenus des projets existants, tout en augmentant la viabilité commerciale des futurs projets
- L'augmentation de la viabilité commerciale élargit les fonds mutualisés, tout en réduisant la perte (et potentiellement augmenter les recettes) pourrait conduire à des avantages tels que l'amélioration des côtes ou des mécanismes de crédits publics qui se négocient selon la valeur future de l'eau
- Les initiatives sur l'eau non-facturée peuvent elles-mêmes faire l'objet d projets valables, des spécificités qui peuvent attirer des financements qui ne sont autrement intéressés des projets courants et classiques d'eau.

UNE NOUVELLE FRONTIERE – GERER LE RISQUE CLIMATIQUE PAR L'ASSURANCE

Le changement climatique, et en particulier des événements extrêmes à court terme tels que les inondations et les sécheresses, menacent le développement durable en Afrique. Les catastrophes météorologiques peuvent, dans une brève période, de façon significative éroder et compromettre des progrès socio-économiques réalisés au cours de nombreuses années au profit des populations très fragiles.

La résilience des peuples, des projets, et des gouvernements au changement climatique, en particulier aux événements extrêmes, peut être augmentée grâce à l'assurance des risques climatiques. Cette assurance va, dans un proche avenir, jouer un rôle crucial dans une série d'instruments de gestion des risques climatiques. Contrairement aux mécanismes qui préviennent ou réduisent les risques du changement climatique, l'assurance va partager et transférer le risque en diversifiant les pertes entre les secteurs, les zones géographiques, les nations et le temps. Dans le cas d'une catastrophe, la perte d'actifs, et donc de moyens de subsistance, sera financièrement couverte d'une manière efficace et en temps opportun.

L'assurance sur les risques climatiques n'est pas une nouvelle innovation - l'Initiative de l'assurance de Munich contre les aléas climatiques (Munich Climate Insurance Initiative) a été créée en 2005. Cependant, il n'a commencé à gagner du terrain que récemment, en particulier avec les incidents plus fréquents des phénomènes météorologiques extrêmes, et le bénéfice des innovations hautement technologiques et systèmes intelligents de données. Les informations sur l'Initiative du G7 en matière d'assurance sur les risques climatiques ont été confirmées en Juin 2015. L'objectif global de l'initiative, également connue sous le nom "Insu Résilience," est de

"stimuler la création des marchés efficaces d'assurance sur les risques climatiques et l'utilisation intelligente des régimes liés à l'assurance pour les personnes et les actifs sous risque dans les pays en développement, en renforçant ainsi l'adaptation intensive au changement climatique, la gestion des risques et la réduction de la pauvreté, et par conséquent le développement économique".

Des engagements importants ont été pris lors du Sommet de la COP21 à Paris en Décembre 2015, dans le but d'étendre directement et indirectement

(le bénéficiaire final est couvert par un intermédiaire assuré telle que une entité gouvernementale) le niveau de couverture jusqu'à 400 millions de bénéficiaires en 2020, à partir d'un nombre actuel de référence qui n'est seulement que 100 millions. On estime que plus de la moitié de ces 400 millions de bénéficiaires sera située en Afrique sub-saharienne. Pour atteindre cet objectif, les fonds des nations du G7 seront utilisés pour mobiliser des capitaux additionnels à risque de l'industrie de la réassurance et de l'assurance privée, qui incluent des acteurs mondiaux comme Swiss Re et Munich Re. Le premier est un partenaire des Fonds d'assurance sur le changement climatique, une initiative de la KfW au nom du gouvernement allemand, pour fournir un financement aux compagnies d'assurance dans les pays bénéficiaires de l'aide pour les pays en développement, qui à leur tour peuvent offrir l'assurance sur les risques climatiques aux micros, petites, et moyennes entreprises locales.

La Capacité africaine de gestion des risques (ARC) de l'Union Africaine est une solution complète, intégrée pour lutter contre l'impact des catastrophes naturelles sur les populations vulnérables. ARC transfère la charge du risque météorologique loin des gouvernements, en leur permettant de renforcer la résilience et planifier, préparer et réagir à des événements météorologiques extrêmes. Le but de l'ARC est de catalyser un meilleur système de gestion des risques pour l'Afrique et de fournir le soutien au renforcement des capacités nécessaires pour mettre en œuvre un tel système. Cela se fait par la mutualisation des risques, qui consistent à combiner le risque de sécheresse et, à l'avenir, d'autres événements climatiques extrêmes qui se produisent dans plusieurs pays pour profiter de la diversité naturelle des systèmes météorologiques en Afrique. Depuis son lancement en Mai 2014, ARC Ltd a émis des polices d'assurance contre la sécheresse totalisant près de 130 millions \$ de la couverture au Kenya, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal, en contrepartie d'un coût total de primes de 17 millions \$. Cinq pays supplémentaires ont rejoint le groupe en Mai 2015, augmentant ainsi le niveau de couverture de la sécheresse à 192 millions \$ pour les saisons des pluies 2015 - 16.

L'Assurance des risques climatiques a l'avantage évident de réduire l'impact économique et social direct des événements climatiques défavorables, une fois qu'ils se sont produits. Cependant, la mise en place d'une couverture d'assurance appropriée pour un projet particulier, par exemple, le développement agricole irrigué, peut également réduire le risque et augmenter l'engagement des financiers et des investisseurs (en réduisant le coût des investissements). Conçue de manière appropriée, l'assurance sur les risques climatiques peut en outre promouvoir et encourager (par exemple, grâce à la baisse des primes) le développement d'autres mesures qui augmentent la résilience à travers la prévention ou la réduction des risques.

LES MESSAGES CLES

- Les approches traditionnelles pour financer et de financement dans le secteur de l'eau et la sécurité en eau en Afrique ne sont plus suffisantes. Le double défi de déficit croissant en infrastructure et de menace croissante du changement climatique nécessite une évolution dans l'approche d'intervention.
- La préparation du projet est une étape fondamentale et essentielle dans le développement de projets d'eau résilients. Une préparation minutieuse crée un projet viable et bancable, augmente son attractivité pour les investisseurs, minimise les risques, accélère le développement, et définit une entreprise pour un impact à long terme et la réussite. Cependant, les ressources financières et le financement restent une contrainte cruciale, en particulier à la sous étape initiale de développement de la note conceptuelle de la préparation du projet qui est essentielle pour attirer les investissements pour toutes les étapes ultérieures du cycle de vie.
- Le financement de la mise en œuvre et de l'exploitation des projets d'eau est de plus en plus un défi. La croissance rapide du montant de l'investissement nécessaire pour répondre à la demande et s'adapter au changement climatique, conjuguée à des facteurs concernant l'abordabilité, l'horizon de recouvrement, et le risque géopolitique, entre autres, ont contribué à l'élargissement du déficit de financement.
- Heureusement que les opportunités offertes aux promoteurs de projet pour l'obtention d'un financement approprié à toutes les phases du cycle de vie n'ont jamais été aussi importantes. Une gamme large d'innovations, couplée de l'intérêt et de l'engouement croissants des marchés d'investissement à faible taux d'intérêt qui ne sont pas courants dans le secteur, et les fonds traditionnels catalytiques, peut soutenir un développement de l'eau - de l'énergie - et de la nourriture résilient au changement climatique nécessaire sur le continent. Il incombe aux politiques et aux décideurs de s'engager efficacement, et de faciliter, de telles options.

REFERENCES GENERALES

GIZ, German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development – Climate Risk Insurance: A Background Paper on Challenges, Ambitions, and Perspectives, May 2015

UNEP – Innovative Climate Finance: Examples from the UNEP Bilateral Finance Institutions Climate Change Working Group, 2011

OECD – Innovative Financing Mechanisms for the Water Sector, 2010

GWP – Policy Brief No. 5: Innovative Approaches to Water and Climate Financing,

World Bank – Innovative Finance for Development Solutions

PPIAF – Gridlines Note 18: **The African project preparation gap** Africans address a critical limiting factor in infrastructure investment, 2007





Photo: © IWMI

Cette note d'orientation fait la synthèse des leçons apprises et expériences issues du Programme Eau, Climat et Développement (WACDEP), un programme du Conseil des Ministres Africains Chargés de l'Eau (AMCOW), mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) et ses partenaires. La mise en œuvre du programme a bénéficié de l'appui du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA), qui a permis de disposer de l'expertise de Pegasys Capital pour l'exécution de sa composante portant sur la préparation et le financement de projet qui constitue le socle de cette note d'orientation. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue de AMCOW, du GWP et de ICA et ne les engagent en aucune façon.

A Propos du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA)

Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA) est une organisation tripartite entre les bailleurs de fonds bilatéraux, les agences multilatérales et les institutions africaines. Son Secrétariat est hébergé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à Abidjan, Côte d'Ivoire, financé par des contributions volontaires de la part des membres d'ICA et dont le personnel est constitué d'une combinaison d'employés permanents de la BAD ainsi que d'experts en détachement des pays membres de ICA. La vision du Consortium est que tous les africains ont accès à des services d'infrastructures fiables et durables. Sa mission est d'œuvrer à accroître les fonds pour le financement du développement des infrastructures durables en Afrique afin d'améliorer le bien-être des populations et l'économie en Afrique. Dans l'ensemble, le Consortium encourage, appuie et promeut l'accroissement des investissements en matière d'infrastructures en Afrique, de la part des secteurs public et privés. ICA travaille à faciliter le développement des infrastructures dans les secteurs de l'Eau, du Transport, de l'Energie et des Technologies d'Informations et Communications (ICT), à travers à la fois des programmes régionaux et des initiatives nationales spécifiques. Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique n'est pas un organisme de financement mais plutôt un tremplin qui travaille à catalyser le changement en ce qui concerne le financement des projets et programmes d'infrastructures à travers le continent. ICA travaille aussi à relever les défis techniques et politiques afin de construire davantage d'infrastructures et aider à améliorer la compréhension des besoins en matière de développement des infrastructures en Afrique à travers la mise à disposition des informations adéquates.

A Propos du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP)

La vision du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) est un monde où la sécurité en eau est assurée pour tous dans le monde entier. La mission du GWP est de faire progresser la gouvernance et la gestion des ressources en eau pour un développement durable et équitable. Le GWP est un réseau international créé en 1996 pour promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau: la gestion et le développement coordonnés des ressources en eau, des terres et autres ressources affiliées dans le but de maximiser le bien-être économique et social sans toutefois compromettre la durabilité des écosystèmes et de l'environnement. Le réseau est ouvert à toute organisation qui reconnaît les principes de la gestion intégrée des ressources en eau tels qu'approuvés par le réseau. Peuvent être membres du GWP les Etats, les institutions gouvernementales (nationales, régionales et locales), les organisations intergouvernementales, les organisations internationales et nationales non-gouvernementales, les institutions académiques et de recherche, les entreprises privées ainsi que les prestataires de services du secteur privé. Le réseau comprend 13 Partenariats régionaux de l'eau, 84 Partenariats nationaux de l'eau et 3000 partenaires répartis dans 172 pays.